



Lyon, le 5 novembre 2009

Note aux étudiants  
en master se destinant aux métiers  
de l'enseignement

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Délégation académique  
à la formation des  
personnels

DAFOP

N°2009-DC /CC/43a

Affaire suivie par :  
Denise Courbon

Téléphone  
04.72.80.66.70  
Télécopie  
04.72.80.66.79  
Mél.dafop@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon cedex 07

Objet : Organisation des stages pour les étudiants en master se destinant  
aux métiers de l'enseignement

Ref. : Circulaire ministérielle n° 2009-109 du 20 août 2009 publiée au BO  
n°31 du 27 août 2009

Conformément à la circulaire ministérielle citée en référence, des stages  
d'observation ou de pratique accompagnée et des stages en responsabilité  
sont proposés aux étudiants qui le souhaitent, inscrits à un concours de  
recrutement et inscrits dans une formation de niveau master, ou déjà  
titulaires d'un Master 1 ou d'un Master 2.

#### **Des stages d'observation ou de pratique accompagnée**

Les étudiants seront présents par binôme dans la classe d'un enseignant  
titulaire du second degré, d'un maître d'accueil temporaire ou d'un maître  
formateur du premier degré ou seront placés auprès d'un documentaliste  
ou d'un conseiller principal d'éducation titulaires.

#### **Des stages en responsabilité**

Les étudiants prendront en binôme la responsabilité d'une classe d'école,  
de collège ou de lycée ou exerceront les fonctions de documentaliste ou de  
conseiller principal d'éducation dans un établissement. Ces stages  
n'excéderont pas 108 heures. Ils seront rémunérés à raison de 34,30 euros  
brut de l'heure, **soit une rémunération nette d'environ 3 000 euros pour  
un stage de 108 heures.**

Les étudiants intéressés sont priés de remplir la fiche jointe en annexe et  
de la retourner à la Délégation académique à la formation des personnels  
([dafop@ac-lyon.fr](mailto:dafop@ac-lyon.fr)) ou par fax au 04.72.80.66.79 avant le **16 novembre 2009**.

Pour toute question, contacter Gilles Felber à la Délégation académique à  
la formation des personnels au 04.72.80.66.78.

La déléguée académique à la formation des  
personnels,

Denise COURBON